

**Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session Hiver 2019**

**POL 1900-10
POLITIQUE ET ÉCONOMIE
Lundi : 9h30-12h30**

Professeure : Michèle Rioux

Bureau : A- 1560

Courriel : rioux.michele@uqam.ca

Disponibilités : sur rendez-vous.

Assistant : Bruno Arcand (arcand.bruno@courrier.uqam.ca)

Disponibilités : Lundi 12h30-14h00 et sur rendez-vous (A-1680).

« Si les dénominations ne sont pas correctes, si elles ne correspondent pas aux réalités, le langage est sans objet. Quand le langage est sans objet, l'action devient impossible et, en conséquence, toutes les entreprises humaines se désintègrent et il devient impossible et vain de les gérer. C'est pourquoi la toute première tâche d'un véritable chef d'État est de rectifier les dénominations ». Confucius

DESCRIPTIF

Concepts et méthodes permettant de situer la nature de l'intervention de l'État dans le champ de l'économie. Introduction aux sources, à la recherche et à l'analyse des données économiques. La relation entre l'État et le marché. Les rapports entre États dans le champ de l'économie. Politiques économiques, industrielles, technologiques et commerciales. Analyse des facteurs et acteurs qui interviennent dans l'élaboration des processus de mise en œuvre de la politique économique. Institutions économiques canadiennes et québécoises. Dans ce cours, les étudiants seront initiés aux sources, à la recherche et à l'analyse de données économiques.

OBJECTIFS DU COURS

Dans ce cours, nous chercherons à initier les étudiants à l'étude de l'économie politique. Pour ce faire, nous devons leur apporter trois outils. Premièrement, il s'agira d'aborder les grands courants de pensée en économie politique. Deuxièmement, nous aborderons plusieurs grands thèmes de l'économie politique (comme la concurrence, les cycles économiques, la globalisation, etc.), en mettant également en relief les dimensions politiques et institutionnelles de même que l'influence des idées, valeurs, et rapports de pouvoir. Enfin, nous nous attacherons à fournir les outils techniques et méthodologiques utilisés en économie pour mesurer, comprendre et analyser les phénomènes économiques.

ORGANISATION DU COURS

Chaque cours sera divisé en deux parties. La première partie de chaque séance présentera les questions d'ordre théorique et ou thématique en économie politique. En somme, il s'agira de présenter les grands débats théoriques en économie politique, de présenter les principaux acteurs de l'économie contemporaine, de présenter les principaux rapports de pouvoir ainsi que les différentes institutions encadrant l'économie. La deuxième partie de chaque séance portera sur les grands concepts, les sources économiques et l'analyse d'un certain nombre d'indicateurs économiques qui marquent le développement de la discipline. Les séances prennent la forme de cours magistraux, mais la participation des étudiants est vivement encouragée. Un recueil de texte est disponible à la COOP et vous devrez vous procurer le livre *Sylvia Ostry et Kari Polanyi-Levitt : Deux économistes à contre-courant* (Michèle Rioux et Hugues Brisson, PUM, 2018) à la Coop-UQAM. Sur Moodle, vous trouverez les notes de cours qui constituent le manuel du cours pour l'année 2018-2019. Les lectures correspondant à chacune des séances sont **obligatoires**

MODE D'ÉVALUATION

(1) Travail pratique 50 %

- Dépôt du rapport préliminaire (Introduction, statistiques de base et présentation de la question de recherche) : **semaine 5**, au cours : 9h30 (**4 février**)
- Date de remise du rapport final : **semaine 13**, au cours : 9h30 (**1 avril**)
- Le profil économique d'un pays ;
- Équipes **de 2 personnes** : suivre le modèle de la note méthodologique

(3) Examen maison 25 %

- Les questions seront distribuées au cours la semaine 7 et sur Moodle
- L'examen-maison est à remettre au cours la **semaine 9**, à 9h30 (**4 mars**)

(4) Examen final 25%

- Date de l'examen en classe, dernier cours (**15 avril**)
- L'examen final porte sur tout le cours mais l'accent est mis sur la matière à partir de la mi-session
- Trois questions au choix (parmi six disposées en trois blocs de questions)
- Les questions seront données le jour de l'examen

	LECTURES ET ÉCHÉANCIER
Introduction	<p>Oskar Morgenstern, « La science économique est-elle une véritable science ? », <i>Problèmes économiques</i>, no.2.688-2.689, 15-22 novembre 2000, pp.2-6</p> <p>Charles Kindleberger, « L'économie a-t-elle réponse a tout ? », extrait de l'article « The manichaeen character of economics », <i>Challenge</i>, Vol. 42, no 5, septembre-octobre 1999 (Problèmes économiques, n° 2688-2689, 15-22 novembre 2000, pp. 6-9).</p> <p>Arnaud Berthoud, « Y a-t-il des lois en économie ? », <i>Problèmes économiques</i>, no 2.941, 13 février 2008, pp.32-35</p> <p>Jean Boncoeur et Hervé Thouément, « Les idées mercantilistes », <i>Cahiers français</i>, no. 280, mars-avril 1997, pp. 4-5.</p>
<p>Partie 1. La pensée en économie politique</p> <p>D'Aristote aux classiques</p>	<p>Pierre Rosanvallon, « Capitalisme, socialisme et idéologie économique », (ch. 9.), dans <i>Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché</i>, Paris, éditions du Seuil, 1979, pp. 208- 229.</p> <p>Adam Smith, <i>Enquête sur la nature et les causes de la richesse des nations</i>, Livres III-IV, Paris, PUF, 1995, pp. 509-532.</p> <p>Jean Boncoeur, « L'économie classique », <i>Cahiers français</i>, no. 280, mars-avril 1997, p. 8-18.</p> <p>Jean-Pierre Potier, « Les économistes classiques », <i>Cahiers français</i>, no 345, juillet-août 2008, pp. 3-8</p> <p>*Manuel sur Moodle chapitre 1.</p>
L'école classique et ses critiques	<p>Sismonde de Sismondi, J.-C.-L., « Double but de la science du gouvernement » (Ch. 1), « Division de la science du gouvernement. Haute politique et économie politique » (Ch. 2), « Administration de la richesse nationale, avant que sa théorie fût devenue l'objet d'une science » (Ch. 3), <i>Nouveaux principes d'économie politique</i>, Paris, Calmann-Levy, 1971 (1ère éd. 1819), pp. 61-72.</p> <p>Pascal Combemale, « Marx, critique de l'économie politique », <i>Cahiers français</i>, no. 280, mars-avril 1997, p. 26-33.</p> <p>Friedrich List, « Système national d'économie politique », 2e édition revue, corrigée et mise au courant des faits économiques) par Frédéric List ; traduit de l'allemand, par Henri Richelot... avec deux préfaces, une notice biographique et des notes par le traducteur», 857, pp. 88-111</p> <p>Robert Boyer, « Tableau 29. Les analyses macroéconomiques : hypothèses et pouvoir explicatif » et « Tableau 30. Microéconomie traditionnelle et nouvelle microéconomie », <i>Problèmes économiques</i>, no. 2.565-2.566, 22-29 avril 1998, pp. 132-133</p> <p>*Manuel sur Moodle chapitre 2.</p>
La révolution keynésienne	<p>Pascale Combemale, « Keynes et les keynésiens », <i>Cahiers français</i>, no 345, juillet-août 2008, pp. 14-18.</p> <p>Marc Montoussé, « Keynes et les keynésiens », chap. 2 dans <i>Théories économiques</i>, Boréal, 1999, pp. 24-35.</p> <p>John Maynard Keynes, « Notes finales sur la philosophie sociale à laquelle la Théorie générale peut conduire », <i>Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie</i>, Paris, Payot, 1963 (1ère éd.1936), pp. 386-397.</p> <p>*Manuel sur Moodle chapitre 3.</p>

LECTURES ET ÉCHÉANCIER	
Les nouveaux libéraux	<p>Marc Montoussé, « Le renouveau de la théorie libérale », chap. 4 dans <i>Théories économiques</i>, Boréal, 1999, pp. 51-62.</p> <p>Henri Lepage, « Le libéralisme de F.-A. Hayek », <i>Cahiers français</i>, no. 280, mars-avril 1997, pp. 47-48.</p> <p>Manuel sur Moodle chapitre 4.</p> <p>Textes méthodologiques. PPP</p>
Les cycles économiques	<p>Michel Anglietta</p> <p>Bernard Rosier, <i>Les théories des crises économiques</i>, Paris, La Découverte, 1991, pp. 15-27.</p> <p>Jean-Marc Daniel, « Clément Juglar, l'inventeur des cycles », <i>Le Monde</i>, 13 novembre 2001.</p> <p>Parkin et al., <i>Introduction à la macroéconomie moderne</i>, Ottawa, ERPI, 1992, pp. 111-118.</p> <p style="text-align: center;">Remise des questions de l'examen maison en classe et sur Moodle</p>
Semaine de lecture	Examen maison à rédiger (25%)
<p>Partie 2 : L'état et l'économie</p> <p>Perspective historique</p>	Examen maison à remettre (25%)
	<p>Vito Tanzi, « Flux et reflux de l'action économique de l'État », <i>Problèmes économiques</i>, no 2653, 23 février 2000, pp. 28-32</p> <p>Élie Cohen, « De la réglementation à la régulation : histoire d'un concept », <i>Problèmes économiques</i>, no2.680, septembre 2000, pp. 1-4.</p> <p>Robert Boyer, « Régulation et crises du capitalisme : le rôle de l'État et des institutions », <i>Cahiers français</i>, no. 349, mars-avril 2009, pp. 11-17.</p> <p>Pascal Le Merrer, « Panorama de la pensée économique contemporaine », <i>Cahiers français</i>, no 345, juillet-août 2008, pp. 19-24.</p> <p>Claude Quin, « Tableau 28. Fonctions de l'État » et « Schéma 2. L'État dans la pensée économique », <i>Problèmes économiques</i>, no 2.565-2.566, 22-29 avril 1998, pp.117.</p> <p>Manuel sur Moodle chapitre 5.</p>
La politique économique	<p>Alain Michel, « État-providence », <i>Cahiers français</i>, no. 279, janvier-février 1997, pp. 64-67.</p> <p>Jacques Généreux, « Les trois fonctions de l'État, selon Richard Musgrave », <i>Alternatives Économiques</i>, no. 219, Novembre 2003, 4 p.</p> <p>Lire la section sur Sylvia Ostry du livre obligatoire pour le cours.</p>
Concurrence et régulation/ Pouvoirs et contre-pouvoirs en économie politique	<p>Christine Dollo, <i>Dynamique et Régulation : La concurrence</i>, Les Cahiers français, Comprendre l'économie, Vol.1, N. 345, 2008, pp. 62-66</p> <p>Ludovic Frobert et Cyrille Ferraton, « John Kenneth Galbraith : le contrôle du pouvoir dans le capitalisme américain », <i>L'économie politique</i>, no 20, 2003, pp. 80-88</p> <p>Bruno Coquet et Jacques Le Cacheux, « Tableau 1. Les théories de la firme », <i>Problèmes économiques</i>, no 2.591-2.592, 18-25 novembre 1998, pp. 23.</p> <p>Manuel sur Moodle chapitre 6.</p>
LECTURES ET ÉCHÉANCIER	

Innovation et mondialisation	<p style="text-align: center;">Travail final à remettre (50%)</p> <p>Dominique Plihon, Le nouveau capitalisme, Paris, Flammarion, 2009, pp. 6-23. Pierre-Yves Hénin, « Schumpeter et la croissance économique », Découverte de l'économie, no. 280, pp. 45-46.</p> <p>Joseph Schumpeter, « Pratiques monopolistiques », chap.8 dans Capitalisme, socialisme et démocratie, Paris, 1979, (1^{ère} éd. 1951), pp.120-128</p> <p>Jean-Christophe Graz, « L'économie politique du commerce international et les origines cachées du nouvel agenda de l'OMC », Économies et sociétés, Série P, n° 35, pp 163-187</p> <p>Manuel sur Moodle chapitre 7 (partie 1).</p>
Coopération internationale et développement économique	<p>Charles-Albert Michalet, « Le besoin d'un nouveau paradigme », dans Mondialisation, la grande rupture, Paris, La Découverte, 2007, pp. 5-15</p> <p>Lire la section sur Kari Polanyi-Levitt du livre obligatoire pour le cours.</p> <p>Manuel sur Moodle chapitre 7 (partie 2)</p>
Examen final en classe (25%)	Examen final en classe (25%)

Remarques importantes :

Qualité du français

Pourquoi insister sur la qualité de la langue au département de science politique ? L'essentiel du travail de politologue consiste en la rédaction et la présentation de travaux, et représente à ce titre un aspect primordial qui doit absolument être évalué. Ainsi, la qualité du français sera évaluée pour tous les travaux et l'enseignant pourra attribuer jusqu'à 10 % de la note au français. L'étudiant qui éprouve des difficultés peut obtenir du soutien au Centre Paulo Freire.

Plagiat

Toute forme de plagiat sera systématiquement repérée et en cas de plagiat avéré, l'étudiant (e) se verra octroyer un échec pour le cours et un dossier sera envoyé au département et au registraire. Nous ne sommes pas ici pour vous sanctionner, mais pour vous apprendre à travailler. C'est la raison pour laquelle l'effort sera toujours récompensé et la tricherie toujours sanctionnée. Pour tout cas extrême (maladie, autre problème...) veuillez en informer le professeur du cours ou son assistant avec la justification de ce problème.

Retard

La remise du travail pratique et de l'examen-maison se fait au cours, à 9 h 30. Pénalités : 10% la première journée de 9h 31 à 16 h 30 ; 20%, la seconde journée de 9h30 à 16 h. 30 Les travaux ne sont plus acceptés ensuite.

Rappel : les travaux en retard doivent être déposés auprès du secrétariat de science politique et recevoir le cachet du département. Le secrétariat ferme à 17 h ! Par respect pour le personnel, arrivez avant 16h30 !

TRAVAIL DE SESSION : **Profil économique d'un pays**

*Une note méthodologique complète, comportant toutes les indications nécessaires à la réalisation de votre travail, vous sera remise. De plus, vous êtes fortement encouragés à consulter l'assistant afin de vous assurer que votre travail répond bien aux critères.

1. Objectifs pédagogiques :

1. Initiation à la recherche, au traitement et à l'analyse des données statistiques
2. Initiation aux logiciels de chiffriers (*Excel*) et à leur utilisation adéquate
3. Initiation à la rédaction et à la présentation de rapports et d'études

2. Choix du pays :

Vous devrez traiter **obligatoirement** un pays au choix parmi ceux proposés dans la note méthodologique. Cette session, les pays sont les suivants : Canada, Belgique, Norvège, Japon, Corée.

3. Présentation du rapport (respectez l'ordre des parties)

1. Un résumé analytique présentant l'objet et la question de recherche du rapport, les principales conclusions et trois recommandations (une à deux pages).
2. Une table des matières, une liste des tableaux et graphiques, et la liste des acronymes et sigles.
3. Une introduction générale présentant le pays et les statistiques de base (une page de statistiques et une page de commentaires généraux sur le pays).
4. Une partie présentant l'évolution économique récente du pays (10 pages).
5. Une partie présentant une question économique particulière et les politiques économiques relatives à cette question (exemple : le commerce extérieur du Canada et la relation commerciale avec les États-Unis ou l'évolution du marché du travail en lien avec les changements technologiques) (10 pages).
6. Une bibliographie standardisée.

4. Quelques trucs

- Prenez soin de la présentation de votre travail.
- Times new roman, 11p, interligne 1,5, ajusté des deux côtés.
- Pour les tableaux et graphiques, suivre un modèle. Ne pas oublier de mettre un titre précis, d'indiquer les unités et de donner les sources.

NB : votre question de recherche doit être validée par l'assistant ou l'enseignant. Des pénalités seront appliquées dans le cas contraire. Des notices méthodologiques sont également disponibles sur le site du cours : www.pol1900.weebly.com.

POLITIQUE 16 SUR LE HARCÈLEMENT SEXUEL

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :
514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique No. 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;

- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

GRILLE DE CONVERSION

DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

À partir du trimestre de l'été 2018

Note	Intervalle	
A+	[90 – 100]	Excellent
A	[85 – 90 [Excellent
A-	[80 – 85 [Excellent
B+	[77 – 80 [Très bien
B	[74 – 77 [Très bien
B-	[70 – 74 [Très bien
C+	[67 - 70[Bien
C	[65 - 67[Bien
C-	[63 - 65[Bien
D+	[61 - 63[Passable
D	[59 - 61[Passable
E	< 59[Échec

